



## PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE 11 MAI 2021 À 19H, ZOOM (ID:885 9308 3827)

### Présences :

Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Léthyscia Caron	Déléguée de l'école Norjoli
Isabelle Paré	Substitut de l'école des Cheminots
Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Marie-Ève Pelletier-Gagnon	Déléguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claudie Castonguay	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire
Bruno Ouellet	Délégué de l'école Saint-Jean
Mireille Tremblay	Déléguée de l'école Langevin
Alexandre Charest	Délégué de l'école Paul-Hubert
Rachel Dubé	Déléguée de l'école des Sources
Matthieu Lepage	Substitut de l'école des Merisiers
Alain Leduc	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Pascale Gagné	Déléguée du comité EHDAA

### Absences

Sandra Paradis	Déléguée de l'école des Cheminots
Jason Ouellet	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Boijoli
Yanick Chassé	Délégué de l'école de l'Estran
Josée-Anne Bourgoin	Déléguée de l'école des Merisiers
Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage
Valérie Mailloux	Déléguée de l'école de la Colombe

## **01.0 OUVERTURE PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE (19 H 02)**

La présidente, M<sup>me</sup> Léthyscia Caron procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

## **02.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

### **CP-20-21-109R-01**

Il est proposé par M. Alexandre Charest, appuyé par M. Éric Lepage, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion. En y retirant le point suivant:

- Retrait du point 3 : Invitée M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft

**Adopté à l'unanimité**

## **03.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **04.0 PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2021**

### **04.1 Adoption du procès-verbal**

#### **CP-20-21-109R-02**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Carrier, appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Paré, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 Avril 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

### **04.2 Suivis**

Politique alimentaire : M<sup>me</sup> Léthyscia Caron attend un retour de M. Carl Ruest.

### **04. 3 Réponses aux consultations**

Aucune réponse.

## **05.0 CONSULTATION**

Aucune consultation.

## **06.0 OPP ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Les délégués discutent de différents sujets en lien avec leur école.

### **CP-20-21-109R-03**

Il est proposé par M. Alexandre Charest, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Carrier d'adopter la résolution suivante:

Le comité de parents, soucieux de la survie du programme d'études intermédiaires au sein des écoles secondaires desservies par le centre de services scolaires des phares, recommande qu'une attention particulière soit portée afin d'assurer une stabilité du personnel de direction au sein de ce programme. Considérant le caractère particulier et le travail de gestion en lien avec ce programme, le comité de parents a remarqué qu'une stabilité du personnel permettrait d'assurer un suivi rigoureux et une constance dans la mise en place d'actions qui permettraient d'obtenir des conditions favorables à sa survie. Le programme d'études intermédiaires est un programme qui tient à cœur aux parents et qui se doit de demeurer dans l'offre de service du centre de service des phares.

## **07.0 TRÉSORERIE**

### **07.1 Acceptation des dépenses**

M. Bruno Ouellet présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

Opérations courantes du comité de parents

Dépenses : 130.45\$

Revenus: 0.00\$

Solde au compte : 11 787.87\$, au 11/05/2021.

Fonds commun

Dépenses 0\$

Solde au compte 21 876.93\$, au 11/05/2021.

**CP-19-20-109-R04**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudie Castonguay, appuyée par M. Sylvain Gagné, d'accepter les dépenses du comité de parents.

**Adopté à l'unanimité.**

**07.2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES**

M. Bruno Ouellet présente les états financiers provisoires.

**08.0 FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021**

**08.1 Calendrier de travail**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente le calendrier de travail du comité de parents pour l'année 2020-2021 .

**08.2 ACTIVITÉ DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués que le choix d'articles promotionnels a été effectué.

**09.0 INFORMATIONS**

**09.1 Présidence**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron rapporte ce que certains présidents de conseils d'établissement ont partagé des innovations introduites dans leur CE.

**09.2 Conseil d'administration**

M. Sylvain Gagné présente les points discutés dans la deuxième partie de la réunion avec les présidences de conseils d'administration. Il résume les points adoptés lors de la réunion extraordinaire du 10 mai. Les administrateurs se sont aussi rencontrés le 20 avril pour une session d'appropriation de la formation prévue pour les administrateurs ainsi que pour réfléchir sur des ajustements au mode de fonctionnement.

**09.3 Comité consultatif EHDAA**

Pas de réunion.

**09.4 FCPQ**

M<sup>me</sup> Julie Barbeau fait le résumé du point de la FCPQ.

**09.5 Comité de transport**

M<sup>me</sup> Cynthia Charrete, déléguée au comité de transport, fait le résumé des dernières communications électroniques entre le comité consultatif du transport et le comité de gestion du centre de service des phares. Le comité consultatif du transport a été consulté par courriel sur la tarification du transport du midi pour l'année prochaine.

**CP-20-21-109R-05**

Il est proposé par M. Alain Leduc, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher d'adopter la résolution suivante:

Bien qu'il comprenne le contexte particulier de la situation sanitaire actuelle et les incertitudes liées à celle-ci, le comité de parents souhaite manifester son inconfort face à la décision de maintenir le tarif actuel pour le service de transport du midi considérant que ce service est basé sur le principe

utilisateur-payeur et que les surplus cumulés des 6 dernières années représentent un montant de 66 245,00\$. De plus, le comité de parents souhaitent souligner qu'un léger déficit n'a été rencontré qu'à une seule reprise lors de ses 6 mêmes années.

Le comité de parents souhaite également manifester son inconfort quant à la procédure utilisée pour adopter cette décision, soit par courriel plutôt que sous format de réunion virtuelle.

Le comité de parent suggère

- Qu'un fond distinct soit créé afin d'y conserver les surplus cumulés au fil des ans et de permettre que ceux-ci soient utilisés pour couvrir les pertes lors des années déficitaires. Le comité de parents croit que cela permettrait une plus grande souplesse dans la prise de décision quant au tarif fixé.
- Que l'adoption des tarifs du transport du midi soit faite lors d'une rencontre officielle afin d'y permettre l'échange de points de vue entre les différents délégués.
- Que le tarif pour le transport du midi soit réduit lorsqu'un surplus est rencontré dans es exercices financiers précédents.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **10.0 DIVERS**

Aucun commentaire.

#### **11.0 ÉVALUATION DE LA RÉUNION**

Les participants ont bien apprécié la rencontre.

#### **12.0 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra de façon virtuelle le mardi 8 juin 2021 à 19h, sur ZOOM (ID: 885 9308 3827) Cette rencontre sera la dernière de l'année scolaire 2021-2022 et sera précéder, dès 18h30 d'une période d'échange entre les membres.

#### **13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **CP-19-20-109R-06**

Il est proposé par M. Bruno Ouellet, appuyé par M. Alexandre Charest, de procéder à la levée de l'assemblée à 21h06.

**Adopté à l'unanimité.**

---

Léthyscia Caron  
Présidente

Comité de parents  
2020-2021

---

Mireille Tremblay  
Secrétaire

Comité de parents  
2020-2021